Rennes (35) : roulant à vive allure et sous stups, un jeune de 22 ans refuse d’obtempérer après avoir grillé un feu rouge. Finalement arrêté, la justice le relâche et il ne se représente pas au commissariat. Il avait déjà tué un jeune lors d’un rodéo en 2022.

25/08/2026 à 18h29



Lundi 24 août 2026, aux alentours de 15 h, une patrouille de police voit passer un véhicule à vive allure, et griller un feu rouge, (…) dans le sud ouest de Rennes (…) Les forces de l’ordre décident de suivre ce dernier jusqu’à la rue Alexandre Duval, où elles retrouvent la voiture accidentée. Son conducteur a pris la fuite à pied, traversant les résidences

(…).

Les policiers retrouvent finalement la trace du jeune homme, dissimulé dans des broussailles. Invoquant des douleurs aux jambes, il est porté par les fonctionnaires jusque dans leur véhicule. Positif au cannabis, il conduisait alors sans permis.

Le jeune homme est finalement placé en garde à vue, puis libéré après la levée de la mesure lundi soir. Reconvoqué mardi 25 août, il ne s'est jamais représenté au commissariat.

Une décision qui provoque la colère du syndicat Alliance Police, alors même que le suspect de 22 ans aurait déjà été impliqué dans un accident mortel lors d'un rodéo urbain en juin 2022, qui avait coûté la vie à un jeune de 19 ans.

Ouest France